



## **AS DE GRASSE**

### **(Agents de surveillance des écoles)**

Depuis septembre 2015, pour répondre aux besoins de la collectivité, la Ville de Grasse a développé un service de sécurisation des entrées et sorties des écoles.

Les personnes recrutées sous l'appellation « AS DE GRASSE » facilitent la traversée des enfants en régulant la circulation, assurent la sécurisation aux abords des écoles et transmettent au chef de service les observations utiles à la sécurité des enfants.

Recrutés par le service des Ressources Humaines de la Mairie de Grasse, encadrés par un chef de police municipale chevronné, en lien quotidien avec la direction de la police municipale qui intervient immédiatement en cas de besoin, les AS DE GRASSE suivent une formation et sont indemnisés à hauteur de 300 euros nets/ mois sur 10 mois.

Affectés sur les horaires quotidiens d'ouverture et de fermeture des écoles et collèges de Grasse, les candidats bénéficieront de toutes les vacances scolaires.

Le profil requis suppose de bonnes connaissances des règles du code de la route et des consignes élémentaires de sécurité, un sens aigu des responsabilités et les qualités humaines d'attention, de rigueur, de bienveillance et d'autorité nécessaires pour de telles missions.

Les candidatures des jeunes retraités de moins de 67 ans, hommes ou femmes, sérieux, disponibles, ponctuels, dynamiques et particulièrement assidus sont à envoyer par écrit **avant le 25 août 2017** à Monsieur le Maire – BP 12069 06131 Grasse cedex ou par courriel à [secretariat.drh@ville-grasse.fr](mailto:secretariat.drh@ville-grasse.fr)